

PIONSAT

www.pionsat.fr



Redécoupage territorial et
nouvelle intercommunalité

Nouvelle délégation de service
public de l'eau et de l'assainissement

Pose de la première pierre
du nouveau centre de rééducation (CMPR)

École : Bilan des temps
d'activité périscolaire

Travaux sur la voirie communale



Pionsatoise, Pionsatois,

Au seuil de cette nouvelle année, l'Équipe municipale se joint à moi pour adresser, avec ferveur, à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que 2016 vous apporte joie, réussite, ambition et à nouveau la sérénité.

Avec les attentats du 7 janvier 2015 et depuis ceux du 13 novembre, notre pays est placé en état d'urgence, nos valeurs sont mises à mal par le délire religieux d'une minorité dont le but mortifère passe par l'anéantissement de ce qui nous unit et nous est cher : les valeurs de la République. Il nous faudra pendant un certain temps vivre avec cette nouvelle forme de guerre du 21^{ème} siècle et poursuivre nos engagements familiaux, professionnels et électifs avec lucidité, détermination, tolérance et vigilance.

Aujourd'hui, plus que jamais, vos élus communaux sont mobilisés à vos côtés, pour défendre les valeurs démocratiques dans le respect des opinions et des points de vue de chacun, dans le dialogue et la citoyenneté.

La gravité des moments vécus, ne doit pas nous faire oublier que notre mission est de préparer l'avenir. Ce bulletin municipal est le bienvenu pour nous le rappeler et montrer à chacun que notre commune vit et progresse dans un contexte économique difficile générant de fortes tensions budgétaires sur fond de redécoupage territorial.

Plus que les précédents, ce bulletin se veut le plus informatif possible pour bien vous expliquer les enjeux des réformes et des décisions qui sont prises – vous trouverez deux dossiers spéciaux sur les nouvelles délégations des services publics de l'eau et de l'assainissement et sur la réforme territoriale – et pour vous montrer, par le prisme des associations, toute l'énergie que les pionsatoises et les pionsatois, de tous âges, mettent en œuvre pour faire vivre et rayonner notre commune. Merci à tous et à chacun pour votre engagement et votre créativité.

Les grands chantiers en cours sur la commune se poursuivront l'année prochaine et les études lancées en 2015 appelleront dans les prochains mois des choix et une programmation des investissements en fonction des cofinancements. Nous espérons vivement pouvoir lancer au printemps les travaux de construction de la salle des fêtes.

De l'enthousiasme, des projets, de l'ambition, de la rigueur et de la solidarité, voici les principes d'action de l'équipe municipale pour 2016.

Amicalement,

Jérôme Gaumet
Maire de Pionsat

SANTÉ & SOCIAL

Pose de la 1 ^{ère} pierre du Centre de Rééducation (CMPR)	p. 4
--	------

URBANISME

Entretien des bâtiments de l'école primaire	p. 5
Étude pour l'accessibilité, la mise en sécurité et la rénovation des bâtiments publics	p. 5
Projet de construction d'une salle des fêtes	p. 5
Étude pour la construction d'une chaufferie urbaine à bois	p. 5
Étude pour réduire les dépenses communales d'électricité	p. 6
Poursuite des travaux de restauration du Château	p. 6
Travaux de mise en sécurité	p. 6
Cimetière : Création d'un columbarium et lancement d'une procédure de reprise de concession	p. 7
Travaux de réfection de trottoirs, chemins communaux et portion de routes	p. 7
Lutte contre les pigeons	p. 7

FINANCES

Budgets 2015	p. 8
--------------	------

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accessibilité des Commerces	p. 9
Nouveaux services commerciaux et nouvelles activités chez le Groupe Intermarché	p. 9
Transfert de l'opticien à l'ancienne pharmacie	p. 10
La galerie éphémère PIONS'ART	p. 10
Installation d'un ostéopathe à Pionsat	p. 10

JEUNESSE & SPORT

Les activités « découvertes » de l'école primaire de Pionsat	p. 11
Optimisation et renouvellement des équipements de la salle informatique à l'école primaire	p. 11
L'école primaire se met au numérique	p. 12
Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	p. 12
Les sorties pédagogiques et les actions du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté du Collège	p. 13
Création d'une association de Hand-Ball	p. 13
Le Géocaching : une chasse au trésor « nouvelle génération »	p. 14

EAU & ASSAINISSEMENT

Des investissements pour améliorer la qualité et le rendement du réseau d'eau potable	p. 14
Renouvellement des branchements au plomb	p. 14
DOSSIER SPÉCIAL : Délégation de service public du service de l'eau et de l'assainissement	p. 15

VIE CITOYENNE

DOSSIER SPÉCIAL : Réorganisation territoriale de la République et intercommunalité	p. 16-17
Une nouvelle Conseillère Municipale à Pionsat	p. 17

VIE COMMUNALE

Soutien aux associations par la mise à disposition de locaux	p. 18
Changement d'association gestionnaire au Centre Educatif Fermé	p. 18
Rassemblement en hommage aux victimes des attentats terroristes de Paris	p. 18
Le concours des maisons fleuries 2015	p. 19
WIFI gratuit sur la Place de l'Eglise	p. 19
Le centre de secours de Pionsat	p. 19
Concours départemental des chevaux de trait du Puy-de-Dôme	p. 20
La mode « made in Pionsat »	p. 20
Sensibilisation des seniors aux dangers d'Internet et du démarchage téléphonique	p. 20

ASSOCIATIONS

Pionsat en fêtes ■ La Combraille Vive ■ L'Union Musicale Pionsatoise	p. 21
L'ACEPA ■ Le club de loisirs de la maison de retraite ■ Pionsat-Patrimoine	p. 22
Très belle 36 ^{ème} édition des Fêtes Musicales du Château de Pionsat	p. 23
L'Union des Commerçants et Artisans de Pionsat (UCAP)	p. 23
Le Football Club PIONSAT-ST HILAIRE (FCPSH) ■ Antenne de la ligue contre le Cancer	p. 24
L'amicale des cyclistes de Pionsat	p. 24
Les Parents d'élèves ■ Les Amis du Château de Pionsat (ACP) ■ Les Anciens Combattants	p. 25
La raquette Pionsatoise ■ L'Amicale Laïque	p. 26
Les Attelages des Combrailles ■ L'Association d'Éveil Populaire (AEP)	p. 27

ÉTAT CIVIL 2015

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU CENTRE DE RÉÉDUCATION DE PIONSAT (CMPR)

Nous indiquions dans ces colonnes l'an passé que 2014 avait été l'année de validation du projet immobilier par l'Agence Régionale de Santé (ARS) mais dont la mise en œuvre demeurait conditionnée par la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Ce dernier a depuis été signé actant le démarrage effectif des travaux de reconstruction ainsi que la confirmation des autorisations pour la période 2015/2020 (spécialisation pour la prise en charge de l'affection du système nerveux).

Comme en témoigne régulièrement le reportage photographique mis en ligne sur le site internet de l'établissement (www.cmpr-pionsat.com), les travaux avancent à grands pas.

La pose d'une « première pierre » le 15 juillet 2015, rappelant pour certains celle de juillet 1973, fut un moment d'émotion à l'occasion de laquelle les professionnels de l'établissement, les personnalités locales et les personnes présentes ont rappelé leur attachement à l'APAJH.

Outre les travaux qui se poursuivront jusqu'en mars 2017, la période qui s'ouvre va permettre d'anticiper le fonctionnement futur de l'établissement. Le projet médical sera dès à présent actualisé en conséquence, en intégrant par ailleurs le souhait d'une nouvelle activité d'hospitalisation de jour orientée notamment vers la prise en charge des personnes amputées.

Pour la mise en œuvre, le CMPR peut d'ores et déjà compter sur la présence du Dr Soultana Tatsidou, depuis le 5 décembre 2014 et sur l'arrivée fin 2015 du Dr Eric Pantera, qui viennent renforcer l'équipe médicale actuelle.

Par ailleurs, sous la responsabilité de Jean-Christophe



Janny, directeur de l'établissement, d'autres projets ont vu le jour en 2015 tels un programme d'éducation thérapeutique validé par l'ARS Auvergne relatif à l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) ou encore la signature, le 8 janvier 2015, de la charte de création du réseau d'accompagnement des personnes cérébro-lésées en Auvergne dont l'objectif est d'améliorer et de fluidifier le parcours de ces patients.

Une plateforme de télémédecine installée au cours de l'été 2015 sera largement ouverte sur notre territoire afin d'en faire bénéficier les professionnels de santé dès que le protocole de fonctionnement médical, entre le Centre Hospitalier de Montluçon et le CMPR, aura fait l'objet d'une validation par l'ARS.

Enfin, signalons que l'établissement a également fait l'objet d'une visite de certification par la Haute Autorité de Santé (sur la base du manuel V2014) dont les premières conclusions devraient parvenir prochainement. ■

URBANISME

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



Outre les travaux d'entretien habituels à l'intérieur comme à l'extérieur, les employés communaux ont donné un coup de fraîcheur à l'ensemble des bâtiments scolaires les plus récents (nettoyage des façades, peintures,...) avant la rentrée scolaire 2015-2016. ■

ÉTUDE POUR L'ACCESSIBILITÉ, LA MISE EN SÉCURITÉ ET LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le 6 juin 2015, la commune de Pionsat a missionné le cabinet d'architecte Delamare afin d'effectuer une étude pour répondre aux exigences légales sur l'accessibilité des bâtiments publics étendue à la mise en sécurité et à la rénovation des bâtiments de la mairie, de l'école primaire et du château. Sur la base d'un diagnostic des bâtiments, des travaux seront proposés, chiffrés et programmés. Les résultats de l'étude sont attendus pour le début de l'année 2016. Il reviendra ensuite au conseil municipal de définir des priorités et de rechercher des financements. ■



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FÊTES



Comme toujours dans le domaine public, la recherche de subventions prend plus de temps que la réalisation des travaux. Le projet de construction de la salle des fêtes avance donc au rythme des accords de subvention. Actuellement, cinq financements ont été obtenus et le Conseil municipal attend la décision d'attribution d'une dernière aide européenne dans le cadre du Feader. Le dossier a été déposé en novembre dernier et la décision devrait intervenir début 2016. ■

ÉTUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE URBAINE À BOIS

Le 6 juin 2015, le Conseil municipal a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'Agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme (ADUHME). L'ADUHME propose d'aider les communes qui le souhaitent à réaliser une étude de faisabilité dite « bois-énergie » pour la création d'une chaufferie et d'un réseau communal de chaleur au bois dans le bourg. Le conseil municipal souhaite étudier cette possibilité de production d'énergie renouvelable et local pour permettre à moyen terme, et principalement aux établissements de l'APAJH et à l'EHPAD, de réduire leur facture d'énergie et de mieux valoriser la production locale de bois de taillis et de haie notamment. A l'automne 2015, l'ADUHME a retenu la commune de Pionsat et le Bureau d'études INDDIGO a été missionné en octobre. Les résultats seront connus au début de l'année 2016. ■



ÉTUDE POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES COMMUNALES D'ÉLECTRICITÉ



Au cours de l'année 2015, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) a effectué à la demande de la commune de Pionsat une étude pour réduire la consommation d'électricité pour l'éclairage public et la rénovation des matériels existants. L'étude est encore à approfondir, mais d'ores et déjà il apparaît que des économies seraient possibles à moyen terme dans l'hypothèse où la commune investirait à court terme dans de nouveaux appareillages et modulerait l'intensité de l'éclairage en fonction des lieux et des plages horaires. Le sujet sera traité par le Conseil municipal en 2016. ■

POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHÂTEAU

Les tranches 5 et 6 du programme de restauration du Château de Pionsat ont été réalisées en 2014 et 2015, elles concernaient la restauration des toitures de l'aile ouest ainsi que l'escalier hélicoïdal.

Une convention de financement a été signée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour une septième et dernière tranche de travaux. Celle-ci concernait initialement des travaux intérieurs pour un montant estimatif de 109 324,00 € HT, bénéficiant d'une subvention de la DRAC de 41 981,00 € et d'une subvention de la Région Auvergne d'un montant de 10 945,00 €.

Les travaux de cette dernière tranche seront réalisés à partir de 2016 après obtention de la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme. ■



TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ

Le Conseil Municipal envisage d'engager des travaux de mise en sécurité des piétons et des automobilistes dans le bourg de Pionsat. Ces travaux concernent notamment les abords des écoles et enceintes sportives le long des routes départementales. Ces travaux ont été rendus particulièrement nécessaires depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires car les activités périscolaires proposées nécessitent le déplacement des enfants entre l'école primaire et les structures sportives (stade, terrain multisports, gymnase...). Afin d'assurer leur complète sécurité, quelques aménagements sont nécessaires tels que : la fermeture de la cour de l'école par une clôture bois, le marquage de passages piétons avec une signalisation verticale adaptée, la mise en place de barrières de sécurité, etc. Outre ces aménagements, plusieurs points noirs seront traités tels que le stationnement de la rue de la République et



le remplacement du miroir au carrefour de la route de Saint Fargeol. L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une demande de subvention (50%) dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police. ■

CIMETIÈRE : CRÉATION D'UN COLUMBARIUM ET LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSION

La commission sociale, éducation et service à la population au sein du conseil municipal étudie la possibilité d'aménager un columbarium avec un puits de cendres au cimetière de la commune. Ce projet vise à répondre à une demande de plus en plus marquée de certains habitants d'être incinérés. Cet aménagement sera réalisé en 2016. Par ailleurs, la commission met en place actuellement une procédure de reprise éventuelle des concessions abandonnées pour réorganiser les offres d'emplacements dans le cimetière. ■



TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS, CHEMINS COMMUNAUX ET PORTION DE ROUTES

Au cours de l'année écoulée, les membres de la commission municipale des travaux de voirie-eau-assainissement ont effectué un recensement des divers travaux à prévoir dans le cadre de l'entretien de la voirie sur l'ensemble de la commune pour les cinq ans à venir. Une première tranche de travaux a été déterminée, approuvée en séance du Conseil Municipal du 6 juin 2015 et effectuée à l'automne 2015. Elle a concerné la remise en forme de divers chemins sur la commune (Bellirat, carrefour du Tilleul – Vallenchère, pont de Vallenchère à Viorenne, le Cheix de la Prugne, le Poirier, Plamont, route de Virlet à Montroy), la mise en place de bicouche (Place aux Moutons, Mazerolle, le Puy et Vallenchère) et la pose d'enrobé sur les trottoirs (Rue de la République, Impasse Schoelcher devant le Collège et la Rue du Collège). Ces travaux, d'un montant de 84 724 € HT, ont été confiés à l'entreprise AES (Auvergne Environnement Services) de Saint Gervais d'Auvergne. En complément, une opération



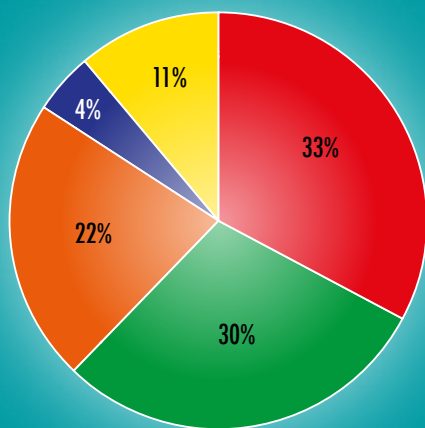
du curage des fossés a été conduite pour un montant de 3 540 € HT, et effectuée par l'entreprise Dassaud de Saint-Maurice près Pionsat. Signalons que les services techniques municipaux ont participé à la préparation des chantiers en remplaçant les évacuations des eaux pluviales ainsi que quelques bordures de trottoirs. ■

LUTTE CONTRE LES PIGEONS



Dans de très nombreux bourgs et villes, les pigeons sont devenus un fléau ! Ce problème concerne tout particulièrement le bourg de Pionsat ces dernières années, au point que la municipalité a dû mettre en place fin 2014 avec l'aide d'une société spécialisée, une solution de capture par cage placée au cœur du bourg. Depuis la mise en place de ce dispositif, une diminution très sensible du nombre de volatiles a été constatée dans le bourg. Cette opération sera renouvelée. ■

FONCTIONNEMENT



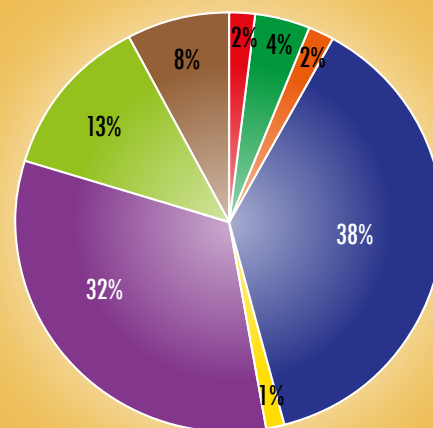
FONCTIONNEMENT

Dépenses

1 160 919,59 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section Investissement

INVESTISSEMENT



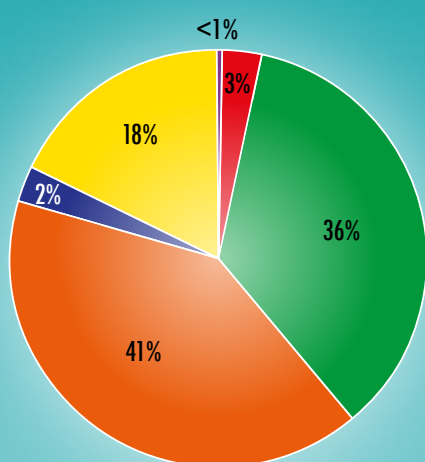
INVESTISSEMENT

Dépenses

673 320,19 €

- Étude Bâtiments Communaux
- Voirie - Court de tennis
- Matériel - Mobilier - Signalisation
- Restauration du Château
- Matériel Informatique École
- Salle des Fêtes
- Remboursements Emprunts
- Remboursement EPF SMAF

FONCTIONNEMENT



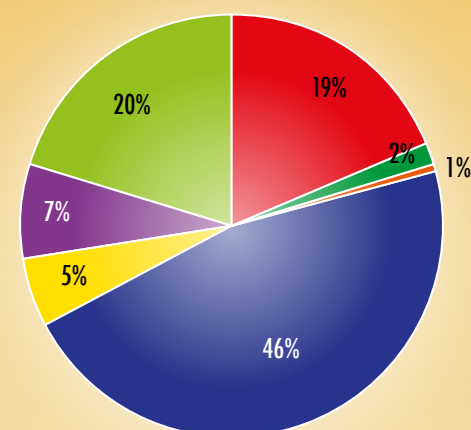
FONCTIONNEMENT

Recettes

1 160 919,59 €

- Atténuation de charges
- Produits des services, du domaine
- Impôts et Taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent 2013 reporté

INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT

Recettes

673 320,19 €

- Virement de la section Fonctionnement
- Vente terrains Lotissement
- Amortissement
- Subventions
- FCTVA
- Emprunt
- Excédent Fonctionnement capitalisé

Budgets annexes

■ BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation équilibré à 20 580,00 €

Investissement équilibré à 135 799,77 €

■ BUDGET EAU

Exploitation équilibré à 66 218,00 €

Investissement équilibré à 54 152,52 €

■ BUDGET CAFÉ DE LA HALLE

Fonctionnement équilibré à 12 862,38 €

Investissement équilibré à 20 601,93 €

■ BUDGET CCAS

Fonctionnement équilibré à 4 600,00 €

ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES

La loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées impose au propriétaire ou au gestionnaire d'un établissement recevant du public de rendre son établissement accessible avant le 1^{er} janvier 2015. Pour les établissements non encore accessibles à cette date, il était demandé de mettre en œuvre un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) afin de poursuivre après cette échéance les travaux de mise en accessibilité en toute légalité. L'Ad'AP devait être déposé avant le 27 septembre 2015 et les travaux de mise en accessibilité doivent être effectués au cours des trois années suivantes.

Face au manque d'information des commerçants, aux difficultés rencontrées pour remplir un questionnaire extrêmement précis, aux contraintes d'accessibilité liées aux locaux existants et au contexte urbain, la commune a apporté son aide en septembre aux commerces pour répondre dans les temps aux pouvoirs publics. Les exigences de cette mesure, l'attitude tatillonne de l'administration et les coûts importants des travaux



envisagés soulèvent de vives inquiétudes chez les commerçants et les élus et révèlent une déconnexion complète des décideurs avec les réalités locales et la vie économique. Le maire a adressé dernièrement un courrier au préfet du Puy-de-Dôme pour attirer son attention sur la difficulté d'application de ces dispositions et le grand péril qu'elles feraient courir sur les équilibres financiers des commerces, surtout en milieu rural, si des assouplissements ne sont pas proposés. ■

NOUVEAUX SERVICES COMMERCIAUX ET NOUVELLES ACTIVITÉS CHEZ LE GROUPE INTERMARCHÉ

Le commerce joue un rôle fondamental dans l'aménagement du territoire par l'animation qu'il suscite et par les services qu'il rend à la population. Deux nouvelles activités ont vu le jour en 2015 au magasin Intermarché de Pionsat: la location d'utilitaires (un fourgon et un camion-benne) et le « Drive ». Ce dernier service permet aux consommateurs d'effectuer leurs achats en ligne via internet sur le site du magasin et de venir récupérer ensuite leurs produits au supermarché le jour et à l'heure qui leur conviennent. Selon l'enseigne, les achats par le « Drive » ne coûtent pas plus cher que ceux effectués directement au sein du magasin et le service est gratuit. ■



TRANSFERT DE L'OPTICIEN À L'ANCIENNE PHARMACIE



Depuis le 1er septembre 2015, Pionsat Optique est installé dans ses nouveaux locaux au 1 rue St Bravy. La surface de vente est désormais plus grande et trois nouveaux présentoirs ont pu être ajoutés soient 1 400 montures en stock et trois marques supplémentaires au choix des clients. ■

LA GALERIE ÉPHÉMÈRE PIONS'ART

Du 21 juin jusqu'à fin août 2015, plusieurs artisans et artistes locaux ont eu l'initiative de se regrouper dans une galerie éphémère baptisée « PIONS'ART », sur la place de Pionsat et dans un local situé sur le côté de l'Eglise, pour proposer en commun leurs productions à la vente. On pouvait trouver dans le même espace une grande diversité de créations : macramé, lampes, vannerie, couture, maroquinerie, articles de forge, bijoux, perles de verre, des boîtes en carton.... Des démonstrations du savoir-faire des artistes ont eu lieu. Cette initiative a été renouvelée en décembre 2015 à l'occasion des fêtes de fin d'année. ■



INSTALLATION D'UN OSTÉOPATHE À PIONSAT



Depuis le 1er septembre 2015, un nouvel ostéopathe est installé à Pionsat. Monsieur Baptiste Champomier a repris le cabinet de monsieur Cousin au 13 Route Lafayette à Pionsat. Monsieur Champomier est originaire des Combrailles et a suivi un parcours d'étude au Centre International D'Ostéopathie (CIDO) de Saint-Etienne dont il est diplômé. ■

LES ACTIVITÉS « DÉCOUVERTES » DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE PIONSAT

Comme chaque année, les élèves de l'école primaire ont vu leur année scolaire enrichie de nombreuses sorties tout aussi ludiques que pédagogiques : Visite du musée Lecoq à Clermont-Ferrand pour les maternelles, formation des élèves de cours moyen (CM) aux Premiers Secours par les membres de la Croix Rouge, les cours élémentaires (CE) et les CM ont effectué un voyage de trois jours à Barbatre (Noirmoutier), les élèves de maternelle et les cours préparatoires (CP) ont découvert au cours d'une journée la cité des insectes à Nedde (87), les Grandes sections (GS), CP, CE et CM ont participé à des olympiades, une journée sportive pour les Petits (maternelle et CP) a eu lieu à Menat, les élèves des classes de CP et CE1 se sont rendus à l'école des sciences à Châteauneuf-les-Bains et ont effectué des jeux sur le thème des arbres, un tri de feuilles et un repérage des animaux de la forêt. Enfin, pour les fêtes de Noël, un spectacle d'ombres chinoises et de marionnettes (le Prince Nezha et le roi Dragon) a été proposé aux enfants par le théâtre de la Lanterne. Merci



aux enseignants, parents et accompagnateurs qui ont activement participé à l'organisation de ces activités qui contribuent à ouvrir l'école et l'esprit des enfants sur le monde. ■

OPTIMISATION ET RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE INFORMATIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

La commune de Pionsat a investi en 2015 dans l'équipement d'un nouveau système d'exploitation informatique, dénommé Ecolubuntu, proposé par la société MICATICE. À partir d'un poste serveur et de postes reliés en réseau, cette installation permet aux enseignants et aux élèves de l'école primaire de travailler à partir de n'importe quel autre poste en réseau, imprimer, accéder à internet... ; la protection des mineurs étant automatiquement active à partir des postes élèves. Trois nouveaux postes micro-informatiques ont été achetés ce qui porte le nombre à 13 et un poste serveur. Cet investissement global (composé du Tableau Blanc Interactif – voir article sur le numérique – et des 3 postes informatiques) s'élève à 6 071 € HT. Il a été financé par une subvention exceptionnelle de l'État d'un montant de 2 790 €. ■



L'ÉCOLE PRIMAIRE SE MET AU NUMÉRIQUE

L'année 2015 est marquée par un nouveau pas dans l'utilisation du numérique à l'école de Pionsat. À la rentrée 2015, les élèves de Cours moyen de M. Delchet ont pris l'habitude « d'effacer numériquement » leur nouveau tableau : ils ont « troqué » craies contre stylets, brosses contre « gommes numériques » et peuvent désormais bénéficier des nombreux avantages d'un enseignement interactif, dynamique, ... et motivant. Cette classe a en effet été équipée d'un Tableau Blanc Interactif (TBI). Le TBI n'est rien d'autre qu'un écran tactile géant qui permet de piloter, par le toucher, l'ordinateur auquel il est connecté, tout en affichant simultanément l'image générée par ce dernier grâce à un système de vidéo-projection. Finie la peur d'aller au tableau ! Les enfants, enthousiastes par ce nouvel outil, participent de manière active. ■



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Conséquence de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014, la commune de Pionsat organise depuis septembre 2015, pour la seconde année, les temps d'activités périscolaires (TAP). Rappelons que les TAP ont été décidés unilatéralement par l'Etat qui en a confié la responsabilité d'organisation et la charge financière aux communes. Pour ce qui concerne l'école primaire de Pionsat, les TAP sont entièrement financés par la commune de Pionsat et sont donc gratuits pour les familles de tous les enfants, quelle que soit la commune de domiciliation. La Commune de Pionsat marque ici sa volonté de valoriser le temps dégagé par les nouveaux rythmes scolaires au profit des enfants, de faciliter la vie quotidienne des familles dont les parents travaillent, et de veiller à ce que le groupe « scolaire et périscolaire » de Pionsat offre les mêmes services de qualité aux familles que ceux des territoires voisins. Pour le budget communal, le coût global d'une année scolaire (Septembre 2014 – juillet 2015) s'élève à 20.454,65 euros et la commune perçoit les premières années une subvention de 8550 euros (90 euros par élève) au titre du fonds d'amorçage.

Au cours d'une réunion organisée le 20 juin 2015 avec les représentants des parents d'élèves, la direction de l'école primaire, les intervenants et le personnel communal, un bilan globalement positif a été tiré de la première année, attesté par une très forte participation des enfants alors que ces activités n'ont aucun caractère obligatoire. Des pistes d'amélioration ont été envisagées et certaines ont été mises en œuvre à la rentrée de septembre. Le maire a vivement remercié les élues Elyane Defaye, et Christiane Mougel pour le temps et le lourd travail d'organisation et de suivi qu'elles ont consacré au dispositif.

Comme l'année précédente, les TAP sont regroupés les jeudis après-midi. Les plannings peuvent être consultés sur le site internet de la commune : www.pionsat.fr. A la rentrée, il a été demandé aux parents d'élèves de remplir une fiche d'inscription qui vaut aussi acceptation d'un règlement



intérieur des TAP dont le but est de rappeler les règles de vie en communauté et de faire prendre conscience aux enfants, avec l'aide des parents, que les TAP sont aussi des moments d'apprentissage exigeant calme, écoute et concentration.

Dans le but de consolider le dispositif, le projet de loi pour la « refonte » de l'École prévoit que les activités périscolaires, prolongeant le service public de l'éducation, doivent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) qui formalise et renforce l'engagement des différents acteurs. Elaboré à l'initiative de la collectivité locale et rendu quasi obligatoire pour pérenniser le soutien financier, la commune de Pionsat a signé avec l'Éducation Nationale un projet éducatif territorial en décembre 2015.

L'organisation et le suivi des TAP devraient encore évoluer dans les prochains mois pour relever du Centre de loisirs de la Communauté de communes. En effet, les évolutions juridiques – et notamment l'exercice de la responsabilité – rattachent aux TAP des critères qui relèvent des activités périscolaires gérées par le centre de loisirs pour le compte de la compétence communautaire. Par ailleurs, ce rapprochement, qui concernera aussi la commune de Saint-Maurice, permettra d'obtenir une aide financière de la Caisse d'allocation familiale du Puy-de-Dôme versée exclusivement aux centres de loisirs. Le transfert de gestion est en cours de discussion et connaît quelques difficultés car certaines communes rejettent aujourd'hui l'idée d'une participation financière. ■

LES SORTIES PÉDAGOGIQUES ET LES ACTIONS DU COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET LA CITOYENNETÉ (CESC) DU COLLÈGE



En complément des formations prévues par les programmes de l'Education Nationale pour chaque niveau d'étude, les collégiens de Pionsat ont bénéficié de sorties et d'interventions pédagogiques. Tout au long de l'année, diverses sorties ont été organisées pour les collégiens de Pionsat : les élèves de 4ème et de 3ème DP3H (Découverte Professionnelle 3 Heures) ont participé à un voyage de deux jours sur le thème des métiers de l'aéronautique à Toulouse et

la classe de 3ème s'est rendue à Paris pendant deux jours sur les thèmes des deux guerres mondiales et l'Art. Quatre sorties en plein Air ont été proposées à chaque niveau : ski de fond et raquettes pour la classe de 4ème, canoë kayak pour les 6èmes, escalade pour les 3èmes, course d'orientation pour les 5èmes. Parmi les autres sorties pédagogiques effectuées signalons : théâtre en Anglais à Clermont-Ferrand avec la classe de 4ème, voyage au cœur du Moyen-Âge à Saint-Nectaire et à Murot avec la classe de 5ème, visite du musée de Lezoux et du site de Gergovie avec la classe de 6ème, découverte du site d'Argentomagus avec les latinistes (5ème, 4ème et 3ème) et sortie géologique dans la Montagne de la Bosse avec la classe de 5ème.

De même, le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) a mis en place des activités qui concernaient les élèves de 4ème et de 3ème qui ont ainsi pu passer leur diplôme de Premier Secours niveau 1 (PSC1), participer à des actions de sensibilisation sur « la prévention de la violence », « la prévention sur les dangers du tabac », « l'éducation à la vie affective et sexuelle », « les dangers liés à l'utilisation des nouvelles technologies », « les dangers associés aux transports scolaires » et aussi « aux conduites addictives ». ■

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE HAND-BALL

Hand Combraille est une nouvelle association sportive créée cette année pour faire découvrir et jouer au handball dans les cantons de Marcillat en Combraille et Pionsat. Preuve d'un intérêt pour ce sport dans notre secteur, l'association compte 48 licenciés de 6 ans à 55 ans. Plusieurs équipes mixtes ont déjà été constituées : les - de 9 ans, - de 11 ans et + de 16 ans avec les adultes. Les entraînements et les matches se déroulent aux Gymnases de Pionsat et de Marcillat et chaque équipe est inscrite dans un championnat. Les personnes intéressées par ce sport peuvent contacter les membres du bureau composé de : Laura Roussille (Présidente), Jérôme Volot (vice-président et entraîneur), Laetitia Koehler (secrétaire), Barbara Somer (secrétaire adjointe), Ludivine Mahé (trésorière) et Christophe Martinet (trésorier adjoint). ■



LE GÉOCACHING : UNE CHASSE AU TRÉSOR « NOUVELLE GÉNÉRATION »



La municipalité et l'Office de Tourisme des Combrailles ont mis en place en juillet sur la commune une chasse au trésor « nouvelle génération » : le « géocaching ». Cette activité s'adresse toute l'année aussi bien aux petits

qu'aux grands. Le Géocaching est une activité de plein air, gratuite, consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées : des caches. Outre l'aspect ludique, le Géocaching est l'occasion de faire de jolies balades. Celle de Pionsat est de 3Km et 6 caches savamment dissimulées permettront de faire parcourir notre commune en s'amusant. Chaque étape donne un indice qui permet de reconstituer les coordonnées de la cache finale et dans le cas de notre commune, de découvrir ... le trésor de Pionsat. Les explications et la règle du jeu sont à retrouver sur le site internet : www.tourisme-combrailles.fr. Ce type de chasse au trésor connaît un succès croissant du fait de son caractère familial. Pour preuve, deux jours après l'activation du parcours pionsatois, un premier visiteur se rendait à Pionsat ! ■

EAU & ASSAINISSEMENT

DES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LE RENDEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Optimiser la performance du réseau d'eau en tenant autant compte de la qualité de l'eau distribuée que du rendement de son circuit de distribution est l'objectif de la commune qui vient de lancer un projet visant à améliorer les performances du réseau communal, pourtant largement dans les normes nationales, dans le but de mieux traquer les fuites et donc de réduire la déperdition. La commune envisage d'installer des compteurs de sectorisation sur le réseau principal d'alimentation et la mise en place d'une télégestion. Ainsi, le projet prévoit la pose et la fourniture d'une télégestion aux compteurs des Prugnes, du Cheix du Marthuret et du Puy ainsi que la pose de compteurs et débitmètres aux Collanges, à Chotard et au Moulin de La Roche. Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate, qui impose des normes sur le traitement de



l'eau et des installations, un système anti-intrusion est également prévu sur les deux réservoirs de la commune (Les Collanges et le Cimetière). Le conseil municipal, en séance du 6 juin 2015, a sollicité une demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. ■

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS AU PLOMB

Afin de répondre à la réglementation en vigueur, la commune a terminé cette année son programme de remplacement des branchements au plomb sur le réseau d'eau potable. Cette dernière tranche concernait les rues suivantes : Rue Michel de l'Hospital, Rue du Général de Gaulle et Place de la Chanteranne. Cette opération d'un montant de 14 425 € a été subventionnée à hauteur de 25 % par le Conseil Départemental. ■



DOSSIER SPECIAL

Délégation de service public du service de l'eau et de l'assainissement

L'année 2015 a vu se terminer les contrats d'affermage des services de l'eau et de l'assainissement consentis par la commune pour 25 ans (Délibération du 2 février 1990) à la société Lyonnaise des eaux. Les nouvelles procédures de délégation de service public (DSP) ont été conduites au cours de l'année 2015. Les renouvellements de ces délégations sont d'autant plus importants qu'elles représentent un engagement financier conséquent de la commune sur plusieurs années. Il faut se rappeler que les budgets annuels de l'eau et de l'assainissement représentent en dépenses d'exploitation et d'investissement, respectivement 124 093,42 € et 10 267,22 € (chiffres du CA 2014). Préalablement à l'élaboration et à la conduite des procédures de mise en concurrence, les élus du Conseil municipal ont souhaité poser quelques principes généraux quant aux objectifs à atteindre : maintenir un niveau de prix constant pour l'utilisateur, obtenir par la négociation des économies de gestion pour les réinvestir dans les équipements et améliorer la qualité des services.

Les deux procédures de mise en concurrence ont commencé en janvier 2015 avec l'appui technique du bureau d'études, BAC Conseils. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, le samedi 26 septembre 2015, d'attribuer à la société SUEZ Environnement (ex-Lyonnaise des eaux) la gestion de ses services de distribution de l'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif pour une durée de quinze ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les offres de SUEZ Environnement se sont avérées les plus intéressantes tant au niveau des prix que de la qualité de service, des investissements et des engagements contractuels.

PLUSIEURS ÉLÉMENTS FORTS DANS CES NOUVEAUX CONTRATS DOIVENT ÊTRE SOULIGNÉS :

● **LES NOUVEAUX CONTRATS SUIVENT L'ÉVOLUTION DES BESOINS ET IMPOSENT DE NOUVEAUX SERVICES INCLUS DANS LE PRIX**, comme la mise en place d'un Système d'Information Géographique ou encore l'administration des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux ;

● **POUR LE CONTRAT DE L'EAU POTABLE, PLUSIEURS INVESTISSEMENTS SONT INCLUS DANS LE PRIX :**

• **La mise en place de la télérelève des compteurs :**

Tous les compteurs des abonnés de la Commune vont être changés (gratuitement pour l'abonné) et seront équipés d'un système de télérelève permettant à tout un chacun de suivre sa consommation de manière précise et d'être facturé à la consommation réelle. Un service alerte fuite pourra être activé par les abonnés et cet équipement permettra à la Commune d'améliorer fortement le rendement du réseau par une meilleure et rapide détection des fuites permettant en conséquence d'économiser la ressource en eau et de réaliser des économies budgétaires.

• **La pose d'un surpresseur au réservoir du Cimetière** et le changement d'une canalisation à Lavarat pour améliorer la liaison et les transferts d'eau entre les réservoirs des Collanges et du Cimetière. Ces travaux permettront

d'améliorer l'autonomie de la commune et la qualité en maîtrisant le traitement (moins d'arsenic et une eau mieux équilibrée).

• **L'étanchéification du réservoir du Cimetière** pour pérenniser un ouvrage déjà ancien mais essentiel pour le bon fonctionnement de notre service de distribution de l'eau potable.

• **L'installation d'un réducteur de pression** en amont de la station de la Pougé. Ces travaux permettront de protéger l'unité de reminéralisation soumise à de fortes pressions en entrée d'eau.

● **POUR LE CONTRAT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, PLUSIEURS INVESTISSEMENTS SONT ÉGALEMENT INCLUS DANS LE PRIX :**

• **La mise en place de l'auto surveillance de la station d'épuration** qui permettra de répondre aux nouvelles normes exigées par les autorités de contrôle.

• **La mise en place d'une citerne souple de stockage des boues** de 200 m³ permettra de stocker les boues produites sur environ 6 mois, conformément aux prescriptions du plan d'épandage. Cet ouvrage permettra aussi de mettre en place une nouvelle filière de traitement des boues qui jusqu'ici étaient envoyées en décharge et n'étaient donc pas valorisées.

• **Un diagnostic du réseau d'assainissement** consistant en une inspection par vidéo périscope de l'ensemble du réseau afin de détecter les anomalies structurelles et fonctionnelles des ouvrages et ainsi de permettre à la commune d'envisager des travaux ponctuels d'amélioration du réseau.

En conclusion, sans hausse des prix de la facture type d'eau et d'assainissement collectif, la négociation prévoit de réaliser dans le cadre du contrat d'affermage du service d'eau, des travaux d'investissements importants à hauteur de 505 000 € prévus au cours des 24 premiers mois des contrats, d'utiliser 100% de l'eau des sources de Pionsat et de réduire significativement les achats d'eau pour tendre vers l'autonomie, de diminuer les pertes d'eau en réseau dans une proportion de 8000 m³ et de préserver le patrimoine communal existant. Les usagers bénéficieront à terme d'une eau de qualité sans arsenic, maîtriseront mieux leur consommation et leur budget grâce à la télérelève. Le contrat d'affermage du service d'assainissement apportera une solution à la filière boue avec la création d'un plan d'épandage (20 hectares seront nécessaires), avec un stockage temporaire en bache souple et l'adaptation et la prolongation de la durée de vie de la station d'épuration. En ce qui concerne l'assainissement non collectif, les prix des différents contrôles ont été négociés et un service de regroupement des vidanges avec un tarif spécial sera proposé.

La société Suez environnement mettra à disposition de la commune un Espace de partage de données via internet et garantira pour les deux services une prestation normée ISO 14001. ■

RÉORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE ET INTERCOMMUNALITÉ

Depuis 2012, la France et tout particulièrement le monde rural, connaissent une réorganisation territoriale sans précédent depuis la période révolutionnaire. Les objectifs affichés sont l'efficacité dans l'action publique et la meilleure gestion des deniers publics. Les moyens portent sur la suppression d'échelons et le regroupement de structures, la spécialisation des compétences entre les échelons territoriaux, l'amélioration de la coordination de l'action entre les différents échelons. Une évolution était indispensable. Cependant, la précipitation des décisions prises sans approche globale et concertation des élus et voire même des populations concernées, soulève aujourd'hui de nombreuses interrogations sur la pertinence des redécoupages territoriaux et des transferts de compétences, des inquiétudes quant au maintien d'une proximité entre la République et les citoyens et enfin des craintes quant à l'avenir du monde rural et sa capacité à demeurer maître de son destin.

Ces deux dernières années, quatre lois et décrets ont apporté des évolutions majeures à l'organisation de notre territoire avec des conséquences fortes et directes sur notre vie locale :

- **DÉCRET PORTANT SUR LA NOUVELLE DÉLIMITATION DES CANTONS** dans le Puy-de-Dôme publiée le 21 février 2014 entré en vigueur en 2015 avec les élections cantonales sur des circonscriptions électorales redessinées comme le nouveau canton de Saint-Eloy-les-Mines regroupant les anciens cantons de Montaigut-en-Combrailles, Pionsat, Saint-Gervais d'Auvergne et une partie de celui de Menat. Le Puy-de-Dôme est ainsi passé de 61 à 31 cantons en conservant le même nombre de conseillers mais en réduisant fortement la représentativité du monde rural.

- **LOI D'AFFIRMATION DES MÉTROPOLIS DU 27 JANVIER 2014.** (Grand Paris, Lyon, Aix-Marseille-Provence, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Brest, Lille, Rouen, Grenoble, Strasbourg, Montpellier, Nice). Cette loi consacre une vision de l'aménagement du territoire à partir de très grandes agglomérations qui vont bénéficier de nouveaux moyens pour se développer et pourront notamment récupérer des compétences sociales des collectivités départementales dont l'avenir est incertain.

- **LOI RELATIVE À LA DÉLIMITATION DES RÉGIONS** du 16 janvier 2015. Un découpage hasardeux a réduit le nombre de régions de 22 à 13 en faisant émerger des entités locales en km², en habitants et en PIB parfois supérieures à plusieurs pays de l'Union Européenne. Ainsi en va-t-il de l'Auvergne qui s'est fondue au 1^{er} janvier 2016 dans la grande région Auvergne-Rhône-Alpes forte de son sixième rang européen et de ses 7 000 000 d'habitants.



- **LOI DU 7 AOÛT 2015 PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE (NOTRe)** entrée en vigueur le 10 août 2015 qui concerne les Départements et le « Bloc communal » regroupant les structures intercommunales et les communes.

La loi NOTRe a pour objectifs de créer des régions plus fortes aux compétences renforcées en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, des départements recentrés sur la solidarité humaine et territoriale et des intercommunalités à l'échelle des bassins de vie pour organiser des services de proximité. Cette loi est en parfaite cohérence avec la vision d'une organisation territoriale de la République et du développement du territoire à partir des villes et portée par de grandes collectivités locales.

Pudiquement les pouvoirs publics parlent de « Bloc communal » pour cacher une évolution qui touche au quotidien et au cœur des Français : le transfert de compétences des communes aux intercommunalités (EPCI).

La loi NOTRe prévoit qu'entre 2017 et 2020, des compétences seront obligatoirement transférées à l'intercommunalité :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (à partir du 1^{er} janvier 2018)
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Assainissement (à partir du 1^{er} janvier 2020)
- Eau (à partir du 1^{er} janvier 2020)

À partir de la date de mise en place des nouvelles communautés de communes, le 1^{er} janvier 2017, les élus auront un an pour choisir les compétences optionnelles (Environnement, logement, politique de la ville, voirie, équipements sportifs, culturels ou scolaires d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire dont possibilité de CIAS, Maisons de services au public) et deux ans pour décider du transfert de compétences facultatives répondant à l'intérêt communautaire.

La question des transferts de compétences est évidemment au centre des débats car s'affrontent sur ce point deux visions de l'intercommunalité : Intercommunalité comme outil de développement au service des communes ou intercommunalité comme future collectivité devant, à terme, supplanter les communes. La crainte est quadruple. Elle concerne l'avenir des communes actuelles et le risque de disparition, l'effilement du lien de proximité si important en milieu rural, une démobilisation des acteurs locaux pour le développement de leur territoire et enfin un désenracinement et un déséquilibre de la République.

La mise en place de la loi NOTRe est en cours et les élus locaux – conseillers municipaux et délégués communautaires – sont invités à participer à la phase de réflexion en donnant leur avis sur le nouveau schéma de coopération intercommunal du Puy-de-Dôme proposé par le préfet. Ce schéma a été bâti autour de quelques grands principes : pas d'EPCI ayant une population inférieure à 15 000 habitants (Dérogations possible avec un seuil minimum à 5000 habitants notamment en zone de montagne), pas de nouvel EPCI inclus dans le périmètre d'un ancien, un potentiel fiscal du nouvel ensemble se rapprochant de la moyenne départementale et une cohérence territoriale couvrant un bassin de vie.

Pour ce qui concerne Pionsat, le Préfet propose dans son projet de Schéma de Coopération Départemental Intercommunal, que notre commune rejoigne une nouvelle communauté de communes née de la fusion des communautés de communes Cœur de Combrailles, Pays de Menat (partie ouest par rapport à la Sioule), Pays de Saint-Eloy, Pays de Pionsat et la commune de Virlet. Cet ensemble comprendrait 34 communes, une population en 2015 de 16 714 habitants représentés par un conseil communautaire de 53 sièges.

Côté calendrier, le Préfet a présenté sa proposition de redécoupage à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 5 octobre

2015 et l'a transmise pour avis aux communes et aux intercommunalités concernées avec une date limite pour délibérer le 14 décembre. Après examen des différents avis et consultation de la CDCI du 21 décembre 2015 au 21 mars 2016, le Préfet sollicitera à nouveau l'avis des communes entre le 1^{er} avril et le 15 juin 2016 sur le Projet d'arrêté préfectoral de périmètre. L'arrêté préfectoral définitif sera pris avant le 31 décembre 2016 pour une mise en œuvre effective le 1^{er} janvier 2017.

Comme la loi le lui impose, le Conseil municipal de Pionsat s'est réuni le samedi 5 décembre 2015. Le schéma de coopération intercommunale proposé par le préfet a été approuvé dans les conditions suivantes : 13 pour et 2 contre. La majorité du Conseil a considéré le projet de regroupement comme cohérent sur le plan territorial autour de Saint-Eloy-les-Mines comme chef-lieu, regroupant des communautés de communes aux compétences mesurées et semblables et enfin de nature à maintenir une « proximité » avec la population tout en permettant la mise en œuvre de nouveaux leviers de développement. Le 11 décembre le Conseil Communautaire a aussi délibéré favorablement par 7 pour, 6 contre, 2 abstentions et un absent.

La mise en place de la Loi NOTRe ne devrait pas être la fin du processus de regroupement : les fusions de communes sont vivement encouragées, avant peut-être de devenir obligatoires, et la pérennité des Conseils départementaux est loin d'être assurée dans l'ombre des métropoles et des grandes communautés d'agglomération ou de communes. Le combat des ruraux pour le développement de leur territoire ne fait que commencer et il sera rude. Une réunion publique sur les enjeux de cette réforme a été organisée et animée par le maire le 27 novembre 2015. ■



UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE À PIONSAT

Le 30/06/2015, M. Vincent Robert, Conseiller Municipal, élu sur la liste « Pionsat, passion commune » a démissionné du Conseil Municipal pour des raisons familiales et professionnelles. En application de l'article L270 du code électoral, Mme Michèle Dumas le remplace. ■

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS PAR LA MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Dans sa séance du 24 octobre 2015, le Conseil municipal de Pionsat a décidé de mettre les locaux communaux libres à l'école primaire et à l'ancienne perception à la disposition de trois associations ayant des besoins bien spécifiques dans le cadre de leur objectif social : l'Union musicale de Pionsat, l'Amicale laïque et l'ACEPA. Des conventions d'occupation des locaux à titre gratuit ont été signées. Par ailleurs, la municipalité étudie la possibilité d'aménager un local pour le stockage du matériel des associations. ■



CHANGEMENT D'ASSOCIATION GESTIONNAIRE AU CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ



Suite à de graves dysfonctionnements au Centre Éducatif Fermé de Pionsat au mois de novembre 2015, le Préfet du Puy-de-Dôme a pris la décision d'une fermeture administrative de quelques semaines le temps d'organiser le rapprochement de l'association gestionnaire LE CAP avec le Groupe SOS qui gère plusieurs structures du même type en France. Au cours de plusieurs réunions en présence de la direction de l'établissement, du groupe SOS, du Sous-préfet et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le maire a fait savoir son mécontentement, son incompréhension et son exaspération face à l'incapacité constatée de la structure à trouver un mode de fonctionnement normal comme les autres CEF avant d'exiger une reprise en main ferme et énergique. ■

RASSEMBLEMENT EN HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS TERRORISTES DE PARIS

Suite à l'attaque terroriste de la rédaction de Charlie Hebdo qui a fait 12 morts le 7 janvier 2015, une vive émotion a gagné les Français qui ont spontanément et partout en France souhaité se rassembler pour témoigner de leur soutien aux victimes et à leur famille, pour défendre la liberté d'expression et plus généralement pour réaffirmer les valeurs de la République. C'est ainsi qu'un rassemblement des habitants de Pionsat et des alentours a été organisé via les réseaux sociaux, le 9 janvier 2015 à 18 heures sur la place de l'Église. Deux cents personnes et les élus du Canton de Pionsat ont pris part à ce moment de recueillement avant de chanter la Marseillaise. ■



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Comme chaque année, la commune a participé au concours départemental du fleurissement et a organisé en parallèle le concours communal des maisons fleuries. Le palmarès 2015 peut être consulté sur le site internet de la commune. Les premiers prix par catégorie sont les suivants :

MAISON AVEC JARDIN OU PARC « BOURG » :

Danielle Ribet – Rue Jean Monnet

MAISON AVEC JARDIN OU PARC « VILLAGES » :

Bernadette Andrivon – Le Parc

FAÇADE MAISON (FENÊTRE, BALCON, TERRASSE) :

Delphine Giollant – Enval

COMMERCE ET COLLECTIVITÉ :

Bernard et Marie Dupoux – Place de l'Eglise

« VILLAGE ENTIER » - Prix d'encouragement :

Alain Riffaud.



Merci à celles et ceux qui, en s'impliquant dans ce concours, participent avec passion à l'embellissement de la commune et contribuent à sa mise en valeur. ■

WIFI GRATUIT SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

Pour relier efficacement les zones rurales aux villes offrant les services qu'elles n'ont pas sur place, il faut des routes en bon état. Et pour relier leurs habitants et visiteurs du monde entier, il faut des accès à Internet ! C'est pour améliorer les conditions de vie – donc l'attractivité – dans les campagnes du Puy de Dôme que le Conseil Départemental en partenariat avec La Poste a mis en place le dispositif WIFI 63, opération ayant pour but d'offrir un accès wifi gratuit aux zones rurales du département. L'association des Maires de France est aussi partenaire de cette initiative. Par délibération du 17 juillet 2015, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à ce projet Wifi public gratuit. Un kit de base est installé (soient 2 bornes pour couvrir un espace intérieur et un espace extérieur dans un rayon de 50 mètres) Place de l'Eglise et au sein de la Mairie. Ce



nouveau service gratuit est opérationnel depuis le début d'année 2016. Son financement sera en partie assuré par le Département qui financera l'installation d'un kit de base par commune (soit environ 250 €). La commune prendra en charge l'abonnement annuel d'un montant de 288 € HT. ■



LE CENTRE DE SECOURS DE PIONSAT

Cette année, nos pompiers volontaires ont une nouvelle fois été très sollicités, avec près de 300 interventions à leur actif. Lors de la cérémonie du 14 juillet, le colonel Jean-Yves Lagalle, directeur départemental, a remis au sous-lieutenant Georges Richardot le grade de lieutenant. Au cours de la même cérémonie, plusieurs pompiers ont été promus à divers

grades : lieutenant pour Fabrice Berger, sergent pour Charles Duprat et Renaud Bion, infirmier pour Jonathan Catinaud et caporal pour Anthony Chaffraix et Hervé Berger. A ce palmarès, il faut ajouter la médaille reçue par Christian Sikorsky pour ses 25 ans de service et de dévouement, qu'il n'a d'ailleurs pas pu recevoir pour cause de départ en intervention au cours de la cérémonie. A signaler aussi, les remises de diplômes marquant la réussite aux formations « incendie » et « secours à la personne » aux sapeurs Marie Danton et Marion Raffault et les engagements de Chloé Duprat et Aurélien Chaffraix comme jeunes sapeurs-pompiers qui s'ajoutent à ceux d'Alexandre Dudziak et Noémie Grolleau-Moulin. Félicitations et grand merci à tous ! ■

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES CHEVAUX DE TRAIT DU PUY-DE-DÔME



La commune de Pionsat a accueilli, samedi 12 septembre, pour la première fois, le 10^{ème} Concours départemental des chevaux de trait du Puy de Dôme organisé par le Syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Puy-de-Dôme. La commune de Pionsat est, encore aujourd'hui, un territoire favorable et porteur pour le

cheval de trait de qualité. Les éleveurs y font preuve d'un dynamisme important - les concours locaux de Saint-Gervais d'Auvergne et de Pionsat sont toujours bien suivis - et contribuent au renouveau de l'utilisation du cheval de trait. La présence à Pionsat de l'association « Les Attelages des Combrailles », présidée par Michel Dupoux, participe pour beaucoup à cette valorisation par son engagement dans de nombreuses manifestations à l'échelle du Massif-central, faisant connaître du même coup la commune de Pionsat et les Combrailles bien au-delà de leurs frontières administratives. Malgré des pluies abondantes, le concours départemental a rassemblé une quarantaine d'éleveurs et 100 chevaux de trait de races ardennaise, auxoise, bretonne, comtoise et percheronne. Les jurys ont pu apprécier l'excellente qualité et la présentation des animaux. L'après-midi s'est terminé par la remise des prix d'ensemble et des prix d'honneur permettant au public présent d'apprécier le travail particulièrement sérieux des éleveurs. Le palmarès est consultable sur le site internet de la commune. ■

LA MODE « MADE IN PIONSAT »

La couturière Jenny, installée à Pionsat, anime un atelier couture depuis le samedi 19 avril 2015. Suite à plusieurs demandes de jeunes femmes, cette activité s'est mise en place à raison d'une fois par mois et toutes les semaines en été. La présentation des travaux des « apprenties créatrices » ainsi que la rétrospective du travail de JENNY avec la collection 2015, dont le thème était « tissus qui inspirent », a eu lieu le dimanche 21 juin dans la salle du château médiéval de Pionsat. Elle a été accessoirisée par les artisans créateurs de Pionsat (macramé, cuir, verres filés...). 250 personnes ont assisté, enchantées, aux trois défilés. ■



SENSIBILISATION DES SÉNIORS AUX DANGERS D'INTERNET ET DU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE



À l'occasion du repas de début d'année de l'ACEPA, la Gendarmerie nationale a fait une intervention auprès des seniors concernant les dangers d'Internet et du démarchage téléphonique. Les différentes techniques frauduleuses utilisées par les pirates informatiques comme les Spams, phishing, vishing ont été expliquées et très écoutées par l'assistance. La vigilance est de mise. Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, voire sur le site WWW.Pionsat.fr, la brochure « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! ». ■

PIONSAT EN FÊTES



Toujours aussi passionnée et dynamique, l'équipe de « Pionsat en fêtes », emmenée par Déborah Blanchard, a organisé plusieurs manifestations au cours de l'année 2015 : Bal des jeunes le 7 mars, loto le 18 avril, salon du livre et des arts au cours de la fête de la musique le 21 juin, soirée Paëlla le 11 juillet, bal populaire le 14 juillet et fête patronale les 19 et 20 septembre avec le traditionnel défilé de chars sur le thème cette année « des monuments célèbres » qu'ont accompagné différents groupes musicaux. Un rassemblement de « bikers » a également proposé des baptêmes de motos Harley Davidson, durant ce week-end. Pour clôturer l'année, le marché de Noël a eu lieu le 19 décembre et a réuni à la salle des fêtes de nombreux exposants, commerçants, artisans, artistes libres et associations qui ont proposé un grand choix d'articles de fêtes, produits du terroir et objets issus des arts créatifs. ■

LA COMBRAILLE VIVE

Après le grand succès de «T'emballes pas» et de «on passe dans huit jours», la troupe de théâtre La Combraille Vive était de retour sur scène en cette fin d'année 2015 avec un spectacle débordant d'humour : «À qui la vache» de Pierre Thomas en première partie et «tout bascule» d'Olivier Le Jeune. Les comédiens amateurs se sont produits sur la scène de la salle des fêtes de Pionsat devant une salle comble durant 4 représentations fin octobre et début novembre. Le travail accompli par le metteur en scène Bernard Jouhendon, le professionnalisme des comédiens, sans oublier l'implication des bénévoles qui ont œuvré pour la confection du décor, l'organisation du spectacle et l'accueil du public sont à saluer. ■



L'UNION MUSICALE PIONSATOISE



L'Union Musicale Pionsatoise se compose d'une vingtaine de musiciens bénévoles et passionnés. En 2015, le groupe musical, présidé par Loïc Vannier, a participé à 27 représentations pour différentes cérémonies comme la Sainte Barbe et autres commémorations sur les secteurs de Pionsat, Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Priest-des-champs, Saint-Gervais d'Auvergne, Saint-Rémi de Blot, Saint-Fargeol,... et a assuré l'animation musicale de fêtes locales et patronales à Pionsat, Evaux-les-Bains, Durdar-Larequille, etc. L'Union Musicale Pionsatoise cherche à compléter son effectif par l'accueil de musiciens confirmés mais aussi de jeunes désireux d'apprendre et de jouer gratuitement de la musique. ■

L'ACEPA



Comme chaque année l'ACEPA est dans le peloton de tête des associations les plus dynamiques de la commune. Elle propose à ses membres des activités régulières tous les mardis après-midi au local du club (ancienne perception située face à la salle des fêtes), pour passer un moment convivial autour de parties de jeux (belote, scrabble, triomino,...) et des manifestations ponctuelles comme le repas des rois animé par Henri Puc le 11 janvier 2015, le thé dansant animé par les Gavroches le 15 mars, le repas et thé dansant avec Isabelle Reliant le 19 mai, le voyage Chenonceau et le Clos Luce le 26 juin, le traditionnel pâté aux pommes de terre le 8 août, le voyage à Montceau et Le Creusot le 24 septembre, le repas de Noël pour toutes les personnes résidant sur la commune et âgées de plus de 55 ans le 6 décembre et le thé dansant animé par Gilles Roubertou le 13 décembre. ■

LE CLUB DE LOISIRS DE LA MAISON DE RETRAITE

Le club des loisirs de la maison de retraite participe à plusieurs manifestations durant l'année comme la brocante des Amis du Château de Pionsat en août et le marché de Noël. Il organise annuellement un loto au sein de la maison de retraite. Les recettes qu'il tire des différentes manifestations lui permettent de financer des sorties, des spectacles et des projets destinés aux résidents de la maison de retraite comme des rencontres intergénérationnelles avec la micro crèche, le centre de loisirs, les écoles primaires..., des rencontres inter établissements avec d'autres EHPAD, le jardin d'Alois de Saint-Eloy-les-Mines, le centre de rééducation de Pionsat (CMPR), etc., ainsi que diverses sorties comme le restaurant, des concerts de musique classique... Bref, ce Club essaie



d'améliorer le quotidien de tous les résidents de l'EHPAD, sa présidente est Mme Barbara Bayle, animatrice à la maison de retraite de PIONSAT. ■

PIONSAT-PATRIMOINE



Le 4ème colloque de l'association Pionsat-Patrimoine s'est tenu le 30 mai 2015 avec une audience de 38 personnes. Onze communications ont été présentées :

La route de St Gervais à Evaux de la carte de Cassini (1769) dans sa traversée de l'ancien canton de Pionsat, une maison de "parsonniers" au Puy (Pionsat), la biographie d'Alfred Cyrklewski, un violoniste des Combrailles, la profession de marchands de bestiaux en Combrailles, la rénovation de la Maison des Jeunes de St Maigner en 2014, la rénovation de la sappe du maquis Nestor Perret dans les Bois de Pionsat, les premiers pas de la Bourrée de Vergheas, les comptes d'un marchand de vin de Virlet de 1900 à 1914, les chauves-souris du tunnel des Bouchauds, la carrière des conseillers généraux de l'ancien canton de Pionsat, la typologie des fours à pain dans l'ancien canton de Pionsat. Le 5ème colloque de Pionsat-Patrimoine est prévu le 28 mai 2016. ■

TRÈS BELLE 36^{ÈME} ÉDITION DES FÊTES MUSICALES DU CHÂTEAU DE PIONSAT



Le public fut au rendez-vous lors de la 36^{ème} édition du festival placé cette année sous le signe du croisement des genres par la directrice artistique du festival, Racha Arodaky. Tout au long de la dernière semaine du mois de juillet, le Château et l'église ont vécu au rythme des Fêtes musicales. Le festival s'est ouvert avec un duo piano / voix de très haute tenue : François-René Duchâble accompagnait au piano la soprano Sophie Marin-Degor. Grands airs des musiques françaises et allemandes des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et extraits d'opérettes ont conquis le public tant la complicité entre les deux interprètes était évidente. Le second récital associait Racha Arodaky et Paco El Lobo interprétant des sonates de Domenico Scarlatti et des chansons Flamenco. Le milieu de semaine a été ponctué

par deux rendez-vous : un concert entrée libre à l'église où la pianiste Louise Cournarie a interprété des œuvres de Haendel, Bach et Schubert ; puis le dîner-concert servi au Château médiéval qui a fait honneur à un iconoclaste qui a souvent décliné avec brio des grands airs du classique avec des paroles hilarantes sous le signe de l'absurde. La musique classique revisitée par Francis Blanche était le thème principal de ce spectacle avec l'interprétation truculente et très second degré du baryton-basse Jean-François Vinciguerra accompagné au piano par Isabelle Fleur. Les deux jours qui ont suivi ont permis d'écouter d'une part deux superbes quatuors pour piano de Schumann et de Brahms interprétés par le Quatuor Giardini et d'autre part le talentueux guitariste Emmanuel Rossfelder, grand habitué du Festival, qui retrouvait son public sur un programme où il a pu une fois de plus, révéler sa musicalité et sa virtuosité. Le festival n'a pas oublié nos aînés de l'EPHAD de Pionsat ainsi que les résidents du Centre de médecine physique et de réadaptation (CMPR) qui ont pu assister dans l'église à un concert en plein après-midi. Le succès du traditionnel cocktail offert à l'issue de chaque récital ne s'est pas démenti. Rappelons que l'association recherche des bénévoles pour poursuivre cette belle aventure des fêtes musicales du Château de Pionsat et invite celles et ceux qui sont intéressés à les contacter à l'adresse mail : contact@musicalesdepionsat.com et à suivre leur actualité sur le site internet www.musicalesdepionsat.com et sur leur page Facebook. ■

L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE PIONSAT (UCAP)

Cette année, l'UCAP a organisé plusieurs manifestations qui ont participé à l'animation de la commune : la fête de la Musique le 21 juin 2015 avec les participations de l'Union Musicale Pionsatoise, Loïc Vannier et son groupe et la Bourrée de Vergheas et la course cycliste de la fête le 19 septembre avec le club cycliste de Saint-Eloy les Mines et 51 coureurs engagés. Enfin, en décembre, l'Union des Commerçants et Artisans de Pionsat a organisé une quinzaine commerciale avec la venue en calèche du Père Noël et la traditionnelle distribution de vin chaud au centre du bourg le matin et au centre commercial l'après midi. ■



LE FOOTBALL CLUB PIONSAT-ST HILAIRE (FCPSH)

Comme chaque année, le FCPSH a organisé son traditionnel tournoi de sixte, le jeudi de l'ascension. Malgré un temps incertain, les amateurs du ballon rond des environs se sont déplacés en nombre, accompagnés de quelques sympathisants, voire même fervents supporters le moment venu. 24 équipes se sont affrontées tout l'après-midi et toute la soirée dans le respect, dans la bonne humeur et la sportivité. Il est à noter qu'une équipe constituée de joueurs du FCPSH s'est illustrée en atteignant la finale de la grande coupe qu'elle a perdue 2-0 au terme du tournoi, vers minuit. La saison 2014/2015, du FC PIONSAT-ST HILAIRE, assez « compliquée » pour des raisons d'effectif insuffisant et de blessures de joueurs, s'est soldée, lors de la dernière journée par une rétrogradation sur le fil en 2ème division de district de l'équipe fanion. Malgré cela, le club de Pionsat a conservé quasiment tout son effectif à l'intersaison et enregistre même quelques recrues, ce qui laisse espérer quelques ambitions de remontée. Suite à l'assemblée générale du 12 juin 2015, 2 équipes « sénior »



ont été engagées respectivement en 2ème et 4ème division de district. L'effectif se compose de 33 joueurs (dont 9 joueurs /dirigeants) et 7 dirigeants. La création d'une équipe féminine envisagée la saison dernière reste, pour le moment, en suspens faute d'inscriptions suffisantes. La nouvelle saison a débuté par la reprise des entraînements début août et le challenge d'été annuel qui a vu la victoire de Saint-Gervais d'Auvergne. A noter que le club a un nouvel arbitre : Marc Cornardeau. ■

ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Depuis plus de 11 ans, de nombreux bénévoles œuvrent au sein de l'antenne cantonale de la Ligue contre le Cancer qui a fêté son dixième anniversaire à Bussières en 2014. Au cours de l'année 2015, l'antenne a organisé un concours de belote en février à Pionsat, puis sa traditionnelle marche et son repas dansant le 5 septembre à Roche d'Agoux. Ces deux manifestations ont connu un beau succès et ont permis de réaliser un bénéfice de 1 745,19€ qui a permis une remise de chèque le 17 novembre au Centre de Rééducation. Signalons que grâce à la détermination des bénévoles de Pionsat et de Saint-Eloy-les-Mines, un Espace Ligue est présent sur le territoire du Nord des Combrailles à St Eloy les Mines. L'association recherche des bénévoles pour pérenniser leurs actions auprès des malades et de leurs familles. Pour toutes informations, contacter : Mme Catherine Cogniet (catherine.cogniet@orange.fr). ■

L'AMICALE DES CYCLISTES DE PIONSAT

L'amicale cycliste de Pionsat et ses 22 licenciés (dont 5 féminines), organise tout au long de l'année des sorties à vélo pour relever des défis sur routes au-delà des Combrailles comme en 2015 : une semaine en Alsace en juin, un week-end dans le Cézallier en juillet et une semaine dans l'arrière-pays niçois en octobre. L'association est présidée par Bernard Dupoux prêt à accueillir dans la bonne humeur de nouveaux adhérents amoureux de la petite reine. ■



LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves des écoles de Pionsat se compose d'un nouveau bureau depuis le 9 octobre 2015. Président : Mickaël Dihars, vice-présidente : Mylène Coulon, trésorière : Bernadette Meilhaud, trésorière adjointe : Michelle Martinet, secrétaire : Virginie Chaffraix et secrétaire adjointe : Candice Barbosa. (La liste complète des membres est consultable sur le site internet de la commune : www.pionsat.fr).

Durant l'année 2015, l'association a proposé diverses manifestations : début février un loto à la salle des fêtes de Pionsat puis un carnaval le 28 mars pour un défilé haut en couleur animé par la fanfare de Pionsat dans les rues de Pionsat et conclu par un goûter à la Maison de Retraite. Le 31 mai fut organisée une randonnée avec deux boucles de 5.5 Km et 10 Km à pied ou en vélo et enfin le 27 juin, l'association a organisé un barbecue lors du spectacle des écoles. Pour l'année scolaire 2015-2016 d'autres manifestations seront proposées. Rappelons que les fonds recueillis lors de ces



manifestations sont destinés au financement des activités scolaires des enfants du primaire et du collège. Un grand merci est adressé à Mme Terracol et Mme Brette pour leur disponibilité et leur investissement durant de nombreuses années au sein de l'association. ■

LES AMIS DU CHÂTEAU DE PIONSAT (ACP)



Le château Renaissance est toujours « en sommeil » mais l'association poursuit ses activités. Lors des journées «Autour du 1er mai» organisées par La Route Historique des Châteaux d'Auvergne dont les ACP sont adhérents, les visiteurs ont pu découvrir les aménagements du château médiéval avec les propriétaires Annie et André Charles-Perol et se régaler d'un intermède musical avec Colette Combourieu et le Quatuor Ventadour. La fête-brocante du mois d'août a accueilli 56 exposants installés de la Cour du Château à la Rue de l'Enfer. Un flux continu de visiteurs a pu apprécier Les Musiciens du Livradois et la calèche. Huit balades guidées étaient proposées dans le Pays de Pionsat pendant l'été. La galerie d'objets agricoles anciens, témoins du passé, est en cours de restauration ; les photos avant/après seront exposées courant 2016. ■

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants du canton de Pionsat se sont retrouvés le 8 mai et le 11 novembre 2015 pour commémorer les Victoires mettant fin aux deux guerres mondiales. Comme de coutume, ils se sont rendus devant le monument aux Morts avec le drapeau, entourés des personnalités et de toutes les personnes présentes. Lors de ces deux cérémonies, une gerbe a été déposée et les membres de l'association ont été particulièrement touchés par la présence des enfants de l'école primaire, accompagnés par leur directrice, qui ont pris part avec implication et sérieux, à la commémoration en lisant des messages. Après chaque cérémonie, un repas a permis de poursuivre la journée dans la convivialité. ■



LA RAQUETTE PIONSATOISE



Le club comprend cette année 88 licenciés, dont 45 enfants. L'année qui vient de s'écouler a vu les féminines terminer vice-championnes du Puy-de-Dôme et les jeunes 13/14 ans devenir champions du Puy-de-Dôme 2015 ! Le tournoi d'été a connu une nouvelle fois une très bonne participation avec 105 inscrits. Deux semaines de stages intensifs, la première quinzaine de juillet, ont été proposées par les professeurs et ont connu

un franc succès. La raquette pionsatoise a aussi organisé sa traditionnelle journée « pass tennis » le dernier week-end de juin, basée sur la convivialité entre nouveaux et anciens joueurs avec l'intégration des parents. Pour ce qui est de l'année 2016, onze équipes sont inscrites en 2015/2016 : 3 équipes « jeunes », 3 équipes « vétérans » et 5 équipes « adultes » dont une féminine. Les différentes compétitions se dérouleront de septembre à juin et les horaires des entraînements restent inchangés. Côté manifestations, le tournoi interne se déroulera du 13/02/16 au 17/04/2016, le tournoi d'été aura lieu du 1^{er} au 15 août 2016, une sortie randonnée à Besse aura lieu le dimanche 24/04/2016, le « pass tennis » aura également lieu fin juin mais la date reste encore à définir. Signalons que la composition du bureau de l'association a changé : Président François Duboisset, Secrétaire Vincent Pécyny, Trésorier Jean-Michel Beaubier. Responsables jeunes : Stéphane Kaszuba en 15/16 ans, Stéphane Dubosclard en 11/12 ans et Georges Garcia en 13/14 ans. ■

L'AMICALE LAÏQUE

Pour sa deuxième saison, environ 90 adhérents ont rejoint l'Amicale Laïque depuis le mois de septembre 2014 à travers les différentes activités proposées : Danse enfants, Gymnastique adultes et enfants, Escrime, Viet vo dao (adultes et adolescents), Dessin et peinture, Éveil musical. Les activités sportives proposées l'année dernière ont été confortées et reconduites. Le choix a été fait cette année de mettre en place des activités à vocation culturelle : éveil musical à destination du jeune public (cours individuels et collectifs) et dessin / peinture. Depuis septembre 2015, l'Amicale Laïque bénéficie, dans le cadre de ses activités (réunions de bureau et conseil d'administration), d'un local mis à disposition par la commune et situé aux Ecoles. Elle pourra ainsi y regrouper ses archives et permettre de reconstituer son histoire : ce travail pourra servir de base à une exposition... Côté festivités, l'année 2015 fut riche en événements : arbre de Noël et distribution par le Père Noël de livres aux enfants de la commune, gala de danse et fête en plein air



le 4 juillet (apéro-concert, repas, marché de producteurs locaux).

Ces temps forts seront bien évidemment maintenus et complétés par un gala de gymnastique et d'escrime. La fête du premier samedi de juillet continuera à se développer à partir de ses activités propres en se thématisant autour de la musique et des arts de la rue. ■

ÉTAT CIVIL 2015

■ Naissances

Eloïse Jade Marie PITHON
Lana, Candice DEFAYE
Anna LAROCHE
Evan ROGACKI
Flore, Michèle, Anne-Marie CAMPOS-HUGUENEY
Garance, Capucine, Edith ANDRIVON
Adèle, Marie ROBERT

■ Mariages

Valérie, Brigitte BOUTERIGE & Bernard HERBAIN
Martine RELIER & Maurice DUBOSCLARD

LES ATTELAGES DES COMBRAILLES



L'association des attelages des Combrailles comprend une quarantaine d'adhérents (une vingtaine de meneurs et une vingtaine de Grooms) et compte environ 38 chevaux attelés (64 %) et 11 ânes (13 %), vaches et bœufs (13 %). Son but est notamment la valorisation du cheval de trait et elle participe pour cela à l'animation

de fêtes traditionnelles, à des mariages, des balades à thèmes et des fêtes de Noël. Elle répond à des demandes de travaux spécifiques comme le ramassage scolaire, l'arrosage des plantes, les travaux dans les vignes, etc. L'association offre une large gamme d'activités et connaît de nombreuses sollicitations entre mai et octobre et pour les fêtes de fin d'année. Elle intervient sur le Massif-Central en veillant cependant à se recentrer sur le Puy de Dôme, l'Allier et la Creuse. En outre, elle est impliquée dans d'autres manifestations et actions comme en 2015 le concours de labour à Ennezat fin août, le concours départemental des chevaux de trait du Puy de Dôme le 12 septembre à Pionsat, le sommet de l'élevage en octobre à Cournon, au stage sécurité/galops pour former les meneurs à la sécurité et aux 7 niveaux de galops, au collège « Utilisation » de la Fédération des Chevaux de Trait du Massif-Central (FCTMC) et dans la gestion du « cheval utile » et au sélectif du Grand Prix Massif Central (GPMC). ■

L'ASSOCIATION D'EVEIL POPULAIRE (AEP)

Les deux temps forts de l'Association d'Eveil Populaire au cours de l'année 2015 ont été l'organisation de la Kermesse du 15 août à la salle paroissiale qui, malgré une matinée pluvieuse, a connu une bonne assistance autour d'un apéritif animé par Fredo et Marcel Valanchon et un déjeuner sous les arbres avant de laisser place aux divers jeux de la kermesse : quilles, quizz, tennis de table, baby-foot, tir. En soirée, le traditionnel diner dansant animé par « Notes d'Autrefois » a eu son assistance d'habitues. Le 24 octobre s'est tenue la soirée « moules-frites » avec animation musette dans une salle paroissiale bien remplie. Rappelons que l'AEP, présidée par Raoul Fouris, est propriétaire de la salle paroissiale et la loue pour un prix très raisonnable à la soirée, la journée ou le week-end pour organiser des fêtes et repas de famille (baptême, communion, anniversaire, etc.). Les recettes des manifestations et des locations servent à améliorer par divers travaux et achats d'aménagements le confort



de la salle. Cette année, l'achat de chaises et la réfection de l'éclairage sont prévus. La salle accueille les réunions du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) et la retraite des communions solennelles. L'A.E.P. la prête volontiers aux diverses associations comme récemment l'UCAP, les danseurs de folklore, Pionsat Patrimoine et les Pompiers. ■

ÉTAT CIVIL 2015

■ Décès

Maria JANUSZ épouse LECUYER - Denise, Alphonsine, Gilberte VIGNERESSE épouse RENON Arlette, Yvette, Marie BAUDILLON épouse CORNARDEAU - Raymond, Antoine CLOUET Bernadette, Anne, Marie, Emilie GOUGES épouse MOGENOT - René, Paul, André FAUGÈRE Dominique, Jacques, Elie, René TULEU - Jacqueline, Marie, Paule GERVAIS épouse BADIN DE MONTJOYE Paulette, Jeanne, Simone ROUX épouse BOURDIER - Robert, Michel BOUDOL-ROFFET - Marcel, Claude EXARTIER Jean-Claude DEFAYE - René, Roger TIXIER



Informations Pratiques

La Mairie

1 Place de l'Église - 63330 Pionsat
Tél. **04 73 85 61 56**
www.pionsat.fr
mairie.pionsat.63@wanadoo.fr

Ouverture au public

lundi 13h30-17h
mardi & mercredi 8h30-12h & 13h30-17h
jeudi 8h30-12h
vendredi 8h30-12h & 13h30-17h
samedi 9h-12h

Bulletin Municipal 2016

- Directeur de Publication
Jérôme Gaumet
- Crédit Photos
Mairie de Pionsat
- Conception & Impression
Agence iCombrailles - Pionsat - 04 73 52 33 42
- Tirage
700 exemplaires